AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI



MON INTERVENTION AU PARLEMENT EUROPEEN LE JEUDI 13 FEVRIER 2025 SUR LA SITUATION A L'EST DE LA RDC

Introduction

- Mme la Présidente,
- Honorables eurodéputés ;
- Distingués invités ;
- ❖ Bonjour!
- 1. La délégation burundaise se réjouit de la convocation de cette réunion du Parlement européen sur le risque de régionalisation du conflit en RDC et se félicite d'être parmi les invités orateurs du jour. Merci beaucoup pour cette invitation qui témoigne les bonnes relations diplomatiques et de coopération qui existent si heureusement entre le Burundi et l'Union Européenne.
- 2. En effet, Mme la Présidente, la délégation burundaise rappelle que la ville de Goma est devenue le théâtre d'un désastre humanitaire sans précédent depuis 1996, la perte en vies humaines qui se compte en milliers, dont les femmes et les enfants en nombre estimé à plus d'un million de déplacés et réfugiés, conséquences tragiques de l'incursion du Groupe armé M23 avec l'appui logistique et militaire du Rwanda, au détriment des principes intrinsèques des relations internationales établies par la Charte des Nations Unies.

- 3. Nous saisissons cette occasion spéciale pour réaffirmer, au nom du Gouvernement Burundais, notre solidarité au Peuple et au Gouvernement Congolais, et exprimer nos condoléances aux familles endeuillées et rendons hommage aux casques bleus de l'ONU, aux militaires de la SADEC et autres membres du personnel des Nations Unies et des ONG qui ont fait le sacrifice ultime au bénéfice de la paix.
- 4. Mme la Présidente! Nul n'ignore que la République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée à une situation sécuritaire et politique complexe, marquée par des conflits armés persistants, des tensions politiques internes et des crises humanitaires.
- 5. En effet, depuis l'année 2021, la Province du Nord-Kivu, située à l'est de la RDC, est le théâtre d'affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles du M23. Ces derniers, soutenus par le Rwanda, ont intensifié leurs offensives, menaçant des villes stratégiques telles que Goma qui est actuellement dans les mains de ces rebelles. Les combats ont entraîné des morts et déplacements massifs de populations, exacerbant une crise humanitaire sans précédente.
- 6. Ainsi, les violences dans l'Est de la RDC ont provoqué des milliers de morts et des déplacements massifs des populations innocentes. Les conditions de vie dans les centres des déplacés sont précaires, et les populations déplacées sont confrontées à des défis alimentaires et sanitaires majeurs.
- 7. Mme la Présidente, Distingués Eurodéputés! Le Burundi salue la résolution adoptée le samedi 7 février 2025 à Genève par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, lors d'une session extraordinaire convoquée par 27 pays membres dont le Burundi, la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et beaucoup d'autres. Cette résolution a été adoptée par tous les 47 Pays membres de ce Conseil sans vote et reconnaît explicitement la responsabilité du Rwanda dans les exactions commises à l'Est de la RDC.

- 8. Le Burundi salue également le communiqué rendu public à l'issu du Sommet conjoint de la Communauté Est Africaine (EAC) et de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADEC) tenu à Dar-es-Salaam le samedi 8 février 2025. Ce communiqué revient sur les processus de paix de Luanda et de Nairobi et réaffirme le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la RDC.
- 9. Mme la Présidente! Excepté le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, l'EAC et la SADEC, la communauté internationale exprime sa préoccupation face à la détérioration de la situation en RDC, mais sans prendre des mesures adéquates en vue de sauver la population congolaise et de respecter la souveraineté de ce pays. Il est grand temps de passer des paroles aux actes, avant que la situation sécuritaire à l'Est de la RDC ne s'aggrave de plus en plus, ce qui ajouterait le drame au drame.
- Quelle est alors la position du Burundi face à cette situation dramatique ?
- 10. Mme la Présidente, Honorables Eurodéputés! Le Burundi tient fermement à souligner que l'aggravation de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC ou la détérioration continue de cette situation d'insécurité menace non seulement la paix et la stabilité locale mais aussi pose un défi au maintien de la paix et de la sécurité internationales.
- 11. Le Burundi soutient fermement le respect de la coexistence pacifique, la souveraineté et l'indépendance des Nations et rejette catégoriquement les guerres par procuration. C'est dommage que l'Est de la RDC a toujours été victime des crises répétitives alimentées par des intérêts étrangers!
- 12. Le Burundi salut les processus de Luanda et de Nairobi qui constituent les voies et moyens de trouver une solution durable à ces crises. Ces deux processus qui sont des initiatives régionales soutenues par l'UE, l'UA et la Communauté internationale, trace une Feuille de Route claire pour parvenir à un cessez-le-feu durable.

- 13. Mme la Présidente! Les rapports des experts des Nations Unies clarifient bien les dynamiques de ce conflit. Ces rapports soulignent l'implication des acteurs extérieurs dans le soutien des Groupes armés locaux, les violations flagrantes des droits de l'homme et les pillages systématiques des ressources minières de la RDC. Ces faits parlants ne peuvent en aucun cas être ignorés.
- 14. A l'instar du Conseil des droit de l'Homme des Nations Unies, il est impératif que l'UE, qui est un partenaire privilégié et fiable de la Région des Grands-Lacs, prenne des mesures concrètes, restrictives et contraignantes à l'endroit des auteurs de ces actes ignobles à l'Est de la RDC, en vue de mettre fin à ces ingérences et garantir les principes sacro-saints du droit international et du droit international humanitaire.
- 15. Mme la Présidente! Signalons qu'actuellement, nul n'ignore que les différents rapports des Nations Unies sur la situation sécuritaire à l'Est de la RDC sont constamment publiés et que les acteurs au conflit en RDC sont connus. Les acteurs moins visibles sont également connus et dénoncés dans ces différents rapports des experts des Nations Unies.
- 16. Les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies qui guident et motivent les actions des Nations Unies sont connus de tout le monde. Pourtant, jusqu'à l'heure où je m'adresse à la présente auguste Assemblée, le Conseil de Sécurité des Nations Unies reste silencieux. Pas de résolution condamnant les auteurs des violations flagrantes des principes de la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la RDC.
- 17. Mme la Présidente! Chers Honorables Eurodéputés! Où est-ce que vous en êtes à l'UE, une haute Institution que tout le monde en général et les défenseurs des droits de l'homme en particulier, prennent comme modèle? Ces principes fondamentaux doivent être fermement réaffirmés dans le cas de la RDC!

- **18.** L'intégrité du territoire de la RDC ne peut être compromise et les incursions armées ainsi que les violations répétitives de ses frontières doivent cesser immédiatement.
- 19. Mme la Présidente! Tout le monde s'interroge pourquoi la communauté internationale en général et en particulier l'Union Européenne et les USA restent silencieux face à cette situation dramatique à l'Est de la RDC, malgré les clins d'œil répétitifs de certains Eurodéputés qui sont conscients du problème? Aucune résolution sur les violations des principes élémentaires du droit international humanitaire et de la souveraineté de la RDC n'a été initiée jusqu'à maintenant! C'est dommage!
- 20. Dès lors, la question pertinente qui reste est de savoir quel est l'agenda caché derrière ce silence au moment où une escalade rebelle s'est produite, les rebelles du M23 contrôlent la Ville de Goma, ce qui a provoqué des conséquences humanitaires catastrophiques, non seulement sur la RDC, mais aussi dans toute la Région des Grands Lacs.
- 21. Face à cette situation déplorable, la communauté internationale en général et l'Union Européenne en particulier ne devraient pas rester comme des téléspectateurs indifférents face à une tragédie annoncée.
- 22. De tout ce qui précède, le Burundi exhorte l'UE, les Nations Unies et les autres partenaires de la Région des Grands Lacs à faire ce qui suit:
 - 1) Appeler à une cessation immédiate des hostilités dans l'Est de la RDC et garantir que ce territoire ne devienne pas un terrain de confrontations entre les acteurs régionaux et internationaux ;
 - 2) Soutenir les efforts des processus de Luanda et de Nairobi en exigeant le respect des engagements pris par toutes les parties ;
 - 3) Soutenir les autorités de la RDC à restaurer l'autorité de l'Etat sur l'Ensemble de son territoire ;

- 4) Exiger le retrait des forces d'agression et la cessation des hostilités et appuyer la relance des processus de Luanda et de Nairobi ;
- 5) Intensifier les appuis aux populations civiles et aux déplacés de guerre pour subvenir aux besoins de base avec une attention particulière aux femmes et aux enfants;
- 6) Prendre des **mesures restrictives** ou **sanctions** par des **résolutions** contre tous les auteurs de la violation des droits de l'homme à l'Est de la RDC, du vol des minerais de ce pays et de la violation de la souveraineté de ce pays.
- 23. En définitive, **Mme la Présidente**, l'UE devrait être attentive aux revendications légitimes du Peuple et du Gouvernement congolais en agissant avec détermination pour garantir que la RDC puisse exercer pleinement sa souveraineté et retrouver la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique de l'Est et au-delà.

JE VOUS REMERCIE!